



# SNUipp 76

**Réunions d'information syndicale  
samedi 28 mars de 9h à 12h  
Pour s'informer, débattre, agir**

## Edito

Pour répondre à la mobilisation exceptionnelle du 29 janvier, le Président de la République a organisé un sommet social où il a confirmé le maintien du cap de sa politique économique et sociale et n'a pas répondu aux attentes des salariés du public et du privé.

Si la mobilisation n'a cessé de croître dans l'éducation depuis plusieurs mois et dans les universités ces dernières semaines, l'annonce du gel des suppressions de postes dans l'enseignement supérieur et des postes de RASED pour les rentrées 2010 et 2011, la réécriture du décret sur les enseignants-chercheurs, le report de la réforme des lycées, du projet de loi sur les EPEP ne peuvent que nous encourager à renforcer les mobilisations et à les faire converger.

Malgré ces inflexions, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux en 2009 est confirmé, la réforme de la formation et du recrutement ( malgré quelques aménagements) est maintenue dans son ensemble, la suppression des RASED aussi. La carte scolaire départementale se traduit par 60 fermetures de classes et 65 postes E de RASED pour quelques 25 ouvertures dégradant ainsi dans de nombreuses écoles les conditions d'enseignement et la non-prise en charge des enfants les plus en difficulté.

Les menaces qui pèsent sur l'école maternelle, la réorganisation des écoles en EPEP, la création d'une agence de remplacement même si elles sont écartées momentanément demeurent.

L'objectif du gouvernement est bien de réduire la dépense de l'Etat aux dépens des services publics, de développer la précarité et de mettre fin au statut de fonctionnaire tel qu'il existe actuellement.

La force du mécontentement qui s'exprime depuis plusieurs mois, le soutien des parents d'élèves et de l'opinion publique, la réussite du conflit social en Guadeloupe sont autant de raisons d'être en grève le plus massivement possible le 19 mars. Il s'agit de défendre l'emploi public et privé, de lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales qui ne sont pas, qui ne sont plus acceptables !!!

Déposé le 6/03/2009



# Tous en grève Jeudi 19 mars

**Pour l'école  
Pour les services publics  
Pour le pouvoir d'achat  
Pour l'emploi**





## Sommaire

p 1 Edito  
p 2 Carte scolaire  
p 3 Grève  
Evaluations  
p 4 Demi-journées d'info  
syndicale  
EVS : réunions  
AG et manif le 19 mars

Autres mesures sur  
le site du SNUipp  
76  
<http://76.snuipp.fr>

5 écoles sont fermées : l'école maternelle Jean Laurentin et l'école élémentaire Anatole France au Havre ; l'école maternelle Raoul Dufy à Notre Dame de Gravenchon ; l'école maternelle Albert Camus à Fécamp et l'é-

Mouvement  
intra-départemental  
Fiche de contrôle  
syndical sur le site  
du SNUipp76  
Permanences



C'est décidé,  
je me syndique !

Bulletin d'adhésion  
sur <http://76.snuipp.fr>

SNUipp 76

Bulletin du SNUipp  
de Seine Maritime

I.S.S.N 1259-9646 /

C.P.P.A.P 0710 S 07451

Directeur de la Publication :  
Marceau PRIVAT

SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat  
76100 ROUEN

Mensuel imprimé par nos soins  
Dépôt légal à parution

# Boycott du CDEN et, pour la 1<sup>ère</sup> fois, du CTPD en Seine- Maritime

Lors du groupe de travail carte scolaire du 12 février dernier, l'Inspecteur d'Académie a proposé 71 fermetures de classes pour seulement 16 ouvertures. Le SNUipp est intervenu pour demander l'annulation de nombreuses fermetures ainsi que des ouvertures pour des écoles où les effectifs augmentent. Malgré nos demandes et les mobilisations de parents et enseignants, aucune garantie n'a été apportée par l'académie. Trop de décisions devaient être reportées en juin, voir en septembre empêchant les écoles de préparer une rentrée sereine.

De plus, le démantèlement des RASED s'est concrétisé avec l'annonce de 32 sédentarisation et de 33 surnumérations de postes E. Ce sont donc bien 65 postes qui sont perdus pour les RASED ce qui est inacceptable ! De plus, la recommandation ministérielle de ne pas toucher aux personnels titulaires ou en formation non volontaires, n'est pas appliquée : aucune transparence, aucune règle ne ressort de ce scandaleux démantèlement des RASED.

Pour signifier notre indignation et notre attachement aux réseaux, nous avons, avec l'ensemble des autres organisations syndicales refusé pour la première fois de siéger au CTPD du 17 février le matin et au CDEN l'après-midi.

Ces réunions se sont finalement tenues le 24 février.

**25 Ouvertures** **Barentin** : mat Pape-Carpentier Barentin, Blacqueville maternelle **Darnétal** : La Neuville chant d'Oisel maternelle **Dieppe ouest** : Rouxmesnil Bouteille élém **Eu** : SIVOS du Petit Bray, SIVOS du plateau d'Eu. **Fécamp** : RPI La Poterie d'Antifer **Grand Quevilly** : Picasso élém Grand Couronne, Ribière Grand Quevilly **Le Havre Nord** : élém Raspail Le Havre. **Le Havre Sud** : mat Turgauville Gonfreville l'Orcher. **Lillebonne** : RPI Le Lin Bleu, RPI St Antoine La Forêt. **Neufchatel** : sivos du mont Arnoult. **Rouen Centre** : élém Pouchet Rouen. **Rouen Nord** : mat Messier et Dolto Rouen. **Rouen centre** : maternelle hameau des brouettes **Rouen Sud** : mat Balzac Rouen, mat Gadeau de Kerville Sotteville. **Saint Valéry** : mat Mensire Doudeville. **Yvetot** : élém Hattenville, SIVOS St Nicolas de Bliquetuit, RPI de Ancourteville, RPI de Héricourt en caux.

**60 Fermetures** **Barentin** : élém Dupré Barentin, élém France/Noailles Barentin. **Bois Guillaume** : élém Bosc Guérard St Adrien, élém Chevalier Montville, mat Boucher et élém St Exupéry Quincampoix. **Canteleu** : élém Curie Le Trait. **Darnétal** : élém Clemenceau Darnétal, mat Lemonnier Franqueville St Pierre, élém Ferry St Jacques/Darnétal. **Dieppe Est** : Dieppe : élém Desceliers-Fenelon, mat Langevin Michel. **Dieppe Ouest** : mat Arques La Bataille, élém Simon Dieppe, élém Pruvost Offranville, élém Varengeville Sur Mer. **Elbeuf** : mat Brassens Elbeuf, élém Dantan Orival. **Eu** : élém Frechon Blangy/Bresle, école Du Tilleul Floccques, SIVOS de la forêt d'Eu. **Fécamp** : mat Camus Fécamp ( fermeture d'école). **Grand Quevilly** : mat Frank Le Grand Quevilly. **Le Havre Est** : élém Bert 1 et Blanc Le Havre. **Le Havre Nord** : élém France Le Havre (fermeture de l'école, soit 3 fermetures). **Le Havre Ouest** : élém Eluard 1 et Genestal Le Havre, élém Lagarde Ste Adresse. **Le Havre Sud** : mat Gide et Coty Harfleur, mat Laurentin Le Havre (fermeture de l'école, soit 1 fermeture), mat Fleury et Jaurès Gonfreville l'Orcher. **Lillebonne** : école Prévert Lillebonne, élém Du Marais Norville. **Maromme-Déville** : mat Perrault Déville lès Rouen, élém Miannay Malaunay, mat Moulin Notre Dame de Bondeville, école J.D'arc St Jean du Cardonnay. **Montivilliers** : élém Fontaine La Mallet, élém Henri Dès La Remuée, élém Hugo Montivilliers, élém Les Voyelles Rolleville, élém Les Pommiers Sainneville. **Rouen Centre** : élém Camus Mont St Aignan, élém Bimorel/Hugo Rouen. **Rouen Nord** : mat La Fontaine Rouen, élém Maupassant et France Rouen, élém Prévert Préaux. **Rouen Sud** : mat Casanova Le Petit Quevilly. **St Valery** : élém Bertheauville (fermeture de l'école), SIVOS Ste Colombe, SIVOS de Blossville/mer, RPI Canville Les Deux Eglises. **Yvetot** : élém Maulévrier Ste Gertrude, élém Villequier.

**9 Fermetures annulées** **Barentin** : élém La Champmeslé Fontenelle Barentin. **Bois Guillaume** : Ecole Claudel Anceauville, élém Cousteau Fontaine Le Bourg, élém Berlioz Montville. **Dieppe Est** : Mat Delaunay Laurentin. **Dieppe Ouest** : RPI Ambrumesnil, mat Feldmann Dieppe. **Fécamp** : élém Lorrain Fécamp. **Lillebonne** : mat Elisabeth Bolbec,

**17 Ouvertures à suivre** **Bois Guillaume** : RPI du haut Cailly. **Darnétal** : élém Ymare. **Dieppe Est** : Saint Aubin le Cauf **Dieppe Ouest** : mat Auffay , mat Blainville Dieppe. **Fécamp** : elem Criquetot L'Esneval. **Grand Quevilly** : mat Flaubert Petit Couronne,. **Le Havre Nord** : élém Joffre Le Havre. **Le Havre Ouest** : élém Gobelins Le Havre. **Le Havre Sud** : elem Maridor. **Lillebonne** : élém Boucher Gruchet Le Valasse. **Montivilliers** : élém Cauville sur Mer, Elem Jules vernes Octeville. **Neufchatel** : RPI des 3 vallées. **Rouen Sud** : elem Balzac. **Rouen Nord** : SIVOS Vallée de Crevon. **Yvetot** : elem Cahan L'Hermitte.

**32 postes E supprimés dans les écoles élémentaires suivantes et sédentarisés sur une classe (dans l'école ou une autre école de la circonscription)**

Maillard Pavilly ; Berlioz Montville ; Coty St Pierre de Varengeville ; Coty St Léger du Bourg Denis ; Langevin, De Broglie Dieppe ; Corneille Longueville sur Scie ; Molière Elbeuf ; Bert Caudebec les Elbeuf ; Le Tilleul Londinières ; Criquetot l'Esneval ; Picasso Grand Couronne ; L. Michel , Prévert, Raspail, A. France, Herriot, Eluard, Jaurès **Le Havre**; Turgauville **Gonfreville** ; Glatigny **Lillebonne** ; Hugo **Bolbec** ; Delbos **Maromme** ; **St Romain de Colbosc** ; Hoche **Gaillefontaine** ; Cavelier de la Salle, Marot **Rouen** ; Michelet **Sotteville**; Saint-Just **Petit-Quevilly** ; Pasteur **Oissel** ; Joliot-Curie 2 **St Etienne du Rouvray** ; Genevoix **Lunery**.

**33 postes E transformés en postes surnuméraires intervenant sur 2 ou 3 écoles** Noailles **Barentin** ; **Houpeville** ; Flaubert (vers Curie) **Canteleu** ; Ferry (vers Clémenceau) **Darnétal** ; Delaunay, Ferry **Dieppe** ; Courbet **Caudebec-lès-Elbeuf** ; Michelet **Elbeuf** ; **Incheville** ; Allais (vers Camus), Camus (vers Allais) **Fé-**

# Modalités de grève Qui peut faire grève ?

L'ensemble des personnels titulaires, non titulaires, les EVS, AVS.. les directeurs d'école car ils ne sont ni chefs d'établissement, ni fonctionnaires d'autorité.

**Les PE2 stagiaires** sont autorisés à faire grève. Si le PE2 est le seul non gréviste, il le signale à l'IEN et ne peut être seul dans l'école. Si le PE2 n'a pas de classe en charge le jour de la grève, il n'a pas à se déclarer gréviste. Contacter le SNUipp.

## Déclaration d'intention

Les grévistes informent l'IEN de leur intention de faire grève par fax ou courrier qui doit parvenir pour le lundi 16 mars minuit ( mardi matin 8h30 au plus tard )

*Attention aux délais postaux et au courrier déposé en mairie ! N'hésitez pas à déposer dans la boîte de l'IEN le lundi soir les déclarations d'intention de grève, c'est ce qui gênera le plus avec la garantie que le courrier parvient en temps à l'IEN de façon certaine.*

La déclaration d'intention doit obligatoirement comporter nom, prénom, affectation date et signature, il n'y a pas d'obligation d'utiliser le modèle fourni par l'administration.

**Voir lettre type sur le site du SNUipp 76**

Informez également cantine, étude, transport scolaire, piscine...

## La lettre aux parents

Les grévistes informent les familles dès que possible par écrit qu'il n'y aura pas de classe peut être soit distribuée à la sortie de l'école, soit transmise sous pli cacheté ou agrafé.

## Communication sur le SMA

**Dans tous les cas**, le directeur gréviste, pas plus que ses adjoints grévistes, n'est tenu d'être sur place, aucune information n'est donnée par téléphone à qui que ce soit (mairie, inspection, renseignement généraux...) sauf, bien sûr, au SNUipp !!!

**Les maires** sont désormais prévenus par l'IA qui leur demande de mettre en place un SMA si le taux de grévistes est supérieur à 25%.

Le BO n°33 du 4/09/08 indique que « les directeurs facilitent la mise en place des mesures d'information que la mairie organise à destination des familles... ». Il n'est pas explicitement dit que nous devons transmettre les informations que la mairie veut communiquer aux familles, **et ça ne doit pas être aux grévistes d'informer sur la mise en place du SMA !**

Vous pouvez donc, par exemple, proposer les clés du panneau d'affichage...

# Appel du 19 mars Public-Privé des

La force de la mobilisation du 29 janvier 2009 a obligé le président de la République à intervenir et à recevoir les confédérations mais ni dans son show télévisé, ni lors de sa rencontre avec les organisations syndicales, il n'a apporté de réponse suffisante.

**C'est pourquoi les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA estiment indispensable de maintenir la pression dans l'unité d'action.**

Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels et les entreprises et à prendre toutes les initiatives pour construire les mobilisations nécessaires.

**Les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, UNEF) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une nouvelle journée nationale d'action interprofessionnelle le 19 mars 2009.**

**Dans le domaine de l'éducation, malgré la puissance de la grève, aucune réponse nouvelle n'a été apportée aux revendications : au contraire, le Président de la République a maintenu intégralement les suppressions de postes et les orientations contestées de sa politique et a caricaturé à la fois les revendications et la réalité, qu'il s'agisse de l'Université et de la Recherche ou des moyens consacrés à l'Education.**

Dans le même temps les pressions sur les personnels et les tentatives de remise en cause du droit syndical se poursuivent.

C'est pourquoi les fédérations de l'Éducation FAEN, FERC-CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, Sud-Éducation, UNSA Éducation entendent s'inscrire pleinement dans la journée d'action du 19 mars et appellent les personnels à en assurer la réussite, notamment en préparant grèves et manifestations.

Elles appellent également à poursuivre les actions...

Elles s'adressent solennellement au gouvernement :

- pour que celui-ci renonce enfin à la totalité des suppressions de postes dans les enseignements scolaires et supérieur ainsi qu'à Jeunesse et Sports ;
- pour qu'il réponde positivement et sans attendre à la mobilisation des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Cela doit se traduire en particulier par le maintien de tous les postes et l'abandon des réformes rétrogrades actuellement mises en œuvre.**

# Evaluations Grande Section pour aider les élèves ou classer les écoles ?



Les évaluations se multiplient, sans que leur objectif ne soit toujours clair ! L'Inspecteur d'Académie demande de faire passer des évaluations départementales aux élèves de grande section. Ces évaluations ne sont ni nationales ni obligatoires.

Il est de la liberté pédagogique de chacun ou chacune de les utiliser ou non et à fortiori de transmettre les résultats. Ces évaluations sont sensées permettre aux circonscriptions de piloter les RASED avec plus d'efficacité, au moment même où le ministère démantèle les réseaux d'aide !!!

**Dans la même démarche que pour le CM2, parce que nous refusons les risques de mise en concurrence des écoles et des élèves, le SNUipp et Sud appellent les enseignants de maternelle à ne pas transmettre les résultats de leurs élèves à l'administration, à ne pas utiliser son logiciel.**

Nous soutiendrons les collègues qui ne les feront pas passer, ceux qui trieront les exercices ou les feront passer progressivement, en fonction de la vie de leur classe.

Nous travaillons à la réalisation d'un logiciel qui permettrait aux collègues qui le souhaitent de récapituler les résultats de leurs élèves.

Nous aurons la même démarche pour les évaluations CE1 à venir. En cas de pression



Réunion Parents - Enseignants

Vendredi 13 mars dès 18h

école élémentaire Pasteur

**TOUS ENSEMBLE POUR L'ECOLE !**

## Réunions EVS-AVS- AE

**Dieppe** : mardi 24 mars

14h -17h à la maison Jacques

Prévert en face de l'école Jules Ferry  
(Janval)

**Rouen** : lundi 30 mars 13h30 -

16h30 à la Halle aux Toiles

**Le Havre** : jeudi 2 avril de

13h30 à 16h30 à Franklin

Maison des syndicats

Chaque collègue peut participer à deux demi-journées d'information syndicale par année scolaire, et doit impérativement informer son IEN à l'aide du courrier ci-joint au plus tard la veille de la réunion.

Ces 3 heures viennent en déduction du temps de réunions obligatoires ou de la journée de solidarité.

Il n'est pas nécessaire que la réunion ait lieu ce jour-là.

### Modèle de lettre à faire parvenir à votre IEN avant le 28 mars

M/Mme  
Ecole

M. l'Inspecteur/trice  
de l'Education Nationale  
de la circonscription de .

objet : réunion d'information syndicale  
Références : article 5 du décret 82-447  
du 28 mai 1982

M l'Inspecteur/trice

J'ai l'honneur de vous informer que je  
me rendrai à la réunion d'information  
syndicale organisée le 28 mars 2009 de  
9h à 12 h par le SNUipp à.....

A .....le.....

Signature



# 19 mars public/privé en grève et dans la rue Manifestation à Rouen 10h Cours Clémenceau

Autres lieux et assemblées générales ( le Havre,  
Dieppe...) sur <http://76.snuipp.fr> dès que

## Réunions d'information syndi- cale

### le samedi 28 mars de 9h à 12 h

Ecole en danger, parlons-en ! Evaluations, démantèlement des RA-  
SED,  
réforme de la formation, du statut de fonctionnaire ( mouvement ) ...

En participant à une réunion d'information syndicale, vous pouvez déduire 3 heures sur les 48 heures obligatoires (animations pédagogiques, conseil d'école, concertations...) ou sur la journée dite de solidarité.

Quelle que soit votre affectation, vous pouvez participer à la réunion de votre choix. L'important est que vous participiez nombreux, pour faire respecter les droits acquis, pour rompre l'isolement dans lequel l'administration cherche de plus en plus à nous installer.

### Le Havre à l'ISEL

### Rouen

 à la MJC rive gauche (près de l'Inspection d'Académie place des Faïenciers )  
avec **Laurent Lescouarch\*** « Aides personnalisées et soutien : enjeux d'une mutation sur les formes d'aide aux élèves en difficulté. »

### Dieppe :

 à l'école élémentaire Langevin  
avec **Michel Defrance\*\*** « Troubles du caractère et comportement dans les classes »

*\*Initialement, Professeur des Ecoles Spécialisé, Maître E en RASED, Laurent Lescouarch est Maître de Conférence à l'Université de Rouen et a soutenu une thèse de doctorat en sciences de l'éducation en 2006. (voir site du snu76)*

*\*\*Michel Defrance est directeur d'ITEP et président de l'AIRE (association nationale des*